

UN P.L.U, C'EST QUOI ?

- Un document stratégique qui fixe le projet du territoire sur 10-15 ans.
- Un document réglementaire qui encadre l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, de démolir, lotissement,...)

QUI GÈRE ET QUI PARTICIPE ?

- Responsabilité de la Communauté de Communes du Ternois avec l'aide d'un cabinet d'études qui assure l'assistance technique.
- Des partenaires institutionnels ou non sont associés => Etat, Région, Département, Chambre d'Agriculture, habitants,...)

INTÉRÊT DES PIÈCES DU DOCUMENT ?

- Décrit le territoire et ses enjeux => le rapport de présentation
- Présente la stratégie du territoire pour répondre aux enjeux => le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.)**
- Appliquent la stratégie intercommunale sur son sol (Où construire ? quand ? comment ?) => les pièces réglementaires :
 - * les **Orientations d'Aménagement et de Programmation (O.A.P.)** ;
 - * le **zonage et le règlement** ;
 - * les **annexes**

QUELLES SONT LES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE ? ○ Etape en cours à la CC Ternois - ex-Pernois

